

# LA DONNE DE LA SEMAINE

♠ 84

♥ R543

♦ R104

♣ 9764

♠ A1065

♥ DV1098

♦ 76

♣ V2

♠ RD732

♥ A7

♦ 852

♣ D108

♠ V9

♥ 62

♦ ADV93

♣ AR53

**Donneur : OUEST**

**Vulnérables : PERSONNE**

**Vous pouvez – à votre choix – faire les enchères selon vous et voir comment on joue les cartes...**

**...ou bien directement passer à la page suivante où vous allez retrouver les enchères que j'ai retenues et les commentaires qui s'imposent...**

# LA DONNE DE LA SEMAINE

Tournoi du Lundi 4 février 2019 – Donne 8 – Ouest donneur – Pers. vuln.

**Une donne assez ordinaire, mais dont les résultats sont surprenants...**

♠ 84	
♥ R543	
♦ R104	
♣ 9764	
♠ A1065	♠ RD732
♥ DV1098	♥ A7
♦ 76	♦ 852
♣ V2	♣ D108
♠ V9	
♥ 62	
♦ ADV93	
♣ AR53	

<i>Les enchères :</i>			
<i>N</i>	<i>E</i>	<i>S</i>	<i>O</i>
-	1P	2K	2P
3K	-	-	3P
-	-	-	
<p><b>Pour quelle raison obscure pourrait-on aller plus loin comme cela s'est produit à 8 tables sur 14 ?</b></p> <p style="text-align: right;"><b>Par 140 E/O</b></p>			

DS 19-06

## COMMENTAIRES :

**1 – Les résultats :** 4 fois les Est-Ouest on joué 2P dans le silence adverse, et une fois 3P. A 4 reprises, ils ont joué et chuté la manche à pique (poussés ou non par les adversaires). Les Nord-Sud se sont retrouvés 2 fois à 4K (un déclarant a même gagné ce contrat !) et ils ont défendu 2 fois à 5T sans même être contrés (!)... Beaucoup de choses ne vont pas là-dedans y compris au jeu de la carte. Essayons d'y voir clair.

**2 – Les enchères :** En 3° position, il faut évidemment ouvrir d'1P. Mettre 2K en Sud n'est pas absolument évident : la couleur n'est que 5°. Cependant elle est plutôt belle et surtout on dispose de deux levées extérieures dans une couleur 4°. Pas de raison de forcer les enchères en Ouest tant qu'on ignore si les cœurs seront utiles ou non : 2 piques suffisent Nord qui pense son partenaire 6° à carreau doit défendre à 3 carreaux (Loi des atouts). Évidemment Est n'a plus rien à dire, pas plus que Sud. En revanche Ouest, avec ses 4 cartes à pique doit surenchérir à 3P (Re-loi des atouts). Voilà des enchères compétitives argumentées et plus personne n'a rien à dire sauf à dépasser sa fonction. De ce fait, toutes les enchères allant au-delà devraient être contrées et non pas surenchéries. En particulier, on ne voit vraiment pas comment 5T pourraient être joués « à l'œil », mais même 4K doivent être contrés aussi.

**3 – Le jeu à l'atout pique :** Sud encaisse As et Roi de trèfle et doit regarder attentivement les cartes fournies par son partenaire : le 4 puis le 6 (les deux plus faibles possibles puisque Sud possède le 5 et le 3 et que l'on voit le 2 au mort). La conclusion est simple : Nord ne veut peut-être pas du carreau, mais à coup sûr il ne veut pas du cœur. Ceci rend le danger des cœurs suffisant pour que Sud tire l'As de carreau. Le 10 du partenaire l'encourage à continuer pour le Roi et ....la défense ne fait plus de levée (140 pour Est-Ouest). Il faut bien voir que si Sud ne joue pas ainsi, le déclarant va faire 10 levées en exploitant les cœurs, même si Ouest refuse de mettre son Roi sur la Dame. D'ailleurs un déclarant a réussi 10 levées (mais il ne jouait que 2P !).

**4 – Le jeu à l'atout carreau ou trèfle :** Même s'il entame l'As de pique, Ouest ne doit pas continuer à la vue du mort. Il doit suivre de la Dame de cœur. La défense peut dès lors encaisser 2 cœurs et 2 piques et ultérieurement elle finira par faire un trèfle dans tous les cas. Autrement dit un total de 5 levées. Le contrat de 4 carreaux contrés rapporterait donc 300 (-2) aux Est-Ouest et celui de 5 Trèfles (-3) 500, tout cela pour défendre contre une partielle ne marquant que 140 ! Est-ce bien raisonnable....?